



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

La DGALN vous propose l'action de formation n° 19-316

InfoDALo

Lecture des restitutions, suivi de l'activité du service

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
aide sur l'inscription en ligne <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/didacticiel/story.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :
<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du
CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ? 5 avril 2019

Date limite d'inscription
11 mars 2019 (inscription en ligne sur OUPS)

OÙ ? CVRH de PARIS

2, rue Alfred Fouillée
75013 PARIS

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DGALN/PH1
chef(fe) de projet : Ilham ABOULATHAR
01 40 81 90 98
ilham.aboulathar@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Lucie LAMBERTRAYAR – Cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : Michel SAINTE CATHERINE
01 44 06 16 64
michel.sainte-catherine@developpement-durable.gouv.fr
ET
inscription-formation-ifdc.cvrh-paris@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Présenter les différentes restitutions prédéfinies fournies par l'infocentre InfoDALo, les indicateurs qu'elles contiennent, ainsi que la manière dont on les obtient ;
- Montrer en quoi les restitutions prédéfinies peuvent servir de support pour suivre l'activité du service et piloter le service en vue de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du Dalos.

le public concerné – les pré-requis

Toutes les personnes des services de l'Etat qu'il s'agisse d'agents en DREAL, en DDCS(PP) ou en DDT(M) amenées à lire et analyser les données chiffrées des restitutions prédéfinies d'InfoDALo.

- avoir une connaissance générale de la problématique du droit au logement opposable,
- avoir une bonne connaissance de la procédure de recours auprès de la commission de médiation DALO et des suites à donner,
- utiliser InfoDALo (souhaitable) et avoir une habilitation INFODALO lecteurs *

* nombre de licences limité par DREAL/DDCS

CONTEXTE

- L'infocentre InfoDALo est un outil statistique alimenté par les données de l'application Comdalo, logiciel d'aide à la gestion et au suivi des recours DALO. Cet infocentre permet non seulement d'accéder à des restitutions prédéfinies, mais aussi d'effectuer des requêtes spécifiques sur un certain nombre d'indicateurs. Cette formation a pour objectifs de présenter les différentes restitutions prédéfinies fournies par l'infocentre InfoDALo, les indicateurs qu'elles contiennent, ainsi que la manière dont on les obtient. La formation se donne également pour ambition de montrer en quoi les restitutions prédéfinies peuvent servir de support pour suivre l'activité du service et piloter le service en vue de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du Dalo.

Les points suivants seront abordés durant la formation :

- Lancement, actualisation, enregistrement, envoi d'une restitution prédéfinie
- Présentation et lecture des restitutions. Suivi de l'activité et pilotage du service

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

Ilham ABOULATHAR – DGLAN/PH1

Thierry DEFLOIRINE – PND

Programme :

INTRODUCTION : éléments de cadrage

L'infocentre InfoDALo : définition, version actuelle de l'outil, accès, habilitations, profils Lecteur et Créateur, assistance nationale.

1- L'obtention d'une restitution prédéfinie :

- Se connecter à InfoDALo
- Lancer une restitution prédéfinie
- Exporter et enregistrer une restitution prédéfinie
- Actualiser une restitution
- Autres fonctionnalités accessibles en profil Lecteur (paramétrage d'envoi automatique des restitutions prédéfinies notamment)

2- Les différents types de restitutions disponibles dans InfoDALo

- Tableaux de synthèse
- Tableaux de bord
- Autres restitutions
- Listes

3- Le suivi de l'activité et le pilotage du service

Il s'agira de comprendre comment suivre l'activité du service et l'effectivité du Dalo à partir des restitutions prédéfinies de l'infocentre InfoDALo. A l'issue de la formation, l'agent sera entre autres en mesure de :

- suivre l'évolution et la saisonnalité des recours déposés dans son département,
- s'assurer que tout recours déposé a bien donné lieu à la délivrance d'un accusé de réception puis à une décision de la commission de médiation,
- préciser la répartition entre les différents types de décision (sans objet, prioritaire et urgent, réorientation, rejet) et les motifs retenus par la commission,
- suivre le relogement / l'accueil des bénéficiaires du Dalo.

Certains indicateurs seront définis et étudiés en détail comme, par exemple, le nombre de décisions favorables, d'offres faites, d'offres refusées, de bénéficiaires relogés, de relogés indépendamment, de bénéficiaires restant à reloger.

Cette partie de la formation, qui représentera au moins 50 % de la journée, s'appuiera sur des cas pratiques et fera le lien avec les aspects réglementaires du Dalo nécessaires à la lecture et à la compréhension des restitutions prédéfinies d'InfoDALo.